NOTRE PARTI, C'EST TERGNIER TERGNIER TERGNIER

TERGNIER UNIE, PLUS QU'UN SLOGAN, UN ENGAGEMENT

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

MERCI. Merci aux 1 201 électeurs du 15 mars qui ont tenu à se déplacer dans nos onze bureaux de vote, nous permettant le 28 juin de rassembler les Ternoises et les Ternoise. « Tergnier unie » constitue plus qu'un slogan, c'est l'engagement de femmes et d'hommes

désireux de travailler ensemble, de donner des couleurs et un espoir à notre ville. C'est l'engagement de voir Tergnier en grand.

Nous le savons, la crise sanitaire du Coronavirus a empêché de voter 66 % des électeurs. Pour ce second tour, j'ai personnellement demandé au Préfet de l'Aisne des masques pour tous et nos assesseurs seront là pour faire respecter les règles sanitaires. Par ailleurs, les votes par procuration sont facilités.

SAUVER NOS EMPLOIS

Ne laissez pas le Covid 19 décidez pour vous. C'est à vous, et à vous seul, qu'il appartient de décider de votre avenir pour les six ans à venir. L'épidémie a considérablement modifié notre vie et continuera à la faire. Si la crise sanitaire s'estompe, les crises économique et sociale sont déjà là. Nous sommes prêts à y faire face.

Devant les difficultés des entreprises, il faut prolonger la prise en charge du chômage partiel avec un contrat d'avenir professionnel. Sauver nos entreprises, petites et grandes, sauver nos emplois: voilà la priorité déjà concrétisée par Bernard Bronchain et l'Agglo grâce au plan de relance et aux 500000 € déjà débloqués.

Début juillet, dès notre élection, ensemble, nous lancerons les bons vacances destinés à nos enfants et la carte d'achat de 50 € offertes aux familles afin de les soulager financièrement et d'aider les commerçants ternois.

RENDRE DU POUVOIR D'ACHAT AUX TERNOIS

Aujourd'hui, plus qu'hier, la transition écologique s'impose à nous et doit, en priorité, profiter au plus grand nombre. Voilà pourquoi, avec le Conseil régional des Hauts-de-France, nous lançons un plan pour lutter contre la précarité énergétique sur l'agglomération afin d'isoler les passoires thermiques que constituent les logements classés F et G. Grâce à une aide et une avance remboursable lors de la vente du bien, ces travaux profiteront aux occupants avec une économie de chauffage et aux artisans référencés chargés des travaux et

au climat avec moins d'émissions de CO2. Plus de 694 foyers bénéficieront de cette mesure.

Enfin, avec un meilleur accès à des services de santé renforcés, adaptés et modernisés, des personnels rémunérés en conséquence, la solidarité s'impose de plus en plus. Sous la seule responsabilité d'élus légitimés le 28 juin, elle trouvera matière à s'exprimer et à être largement partagée.

Ensemble, En confiance,

Francis DELACOURT,



NOS PREMIÈRES PRIORITÉS

UN FONDS D'URGENCE POUR L'EMPLOI



La crise sanitaire se double d'une crise économique et sociale. La première diminue, les secondes débutent. D'où la nécessité d'accompagner le fonds d'urgence initié par Bernard Bronchain à hauteur de 500 000 €. Destiné aux entreprises ayant subi une fermeture administrative ou une perte de chiffre d'affaires de plus de 50% pendant l'épidémie, a crise sanitaire, il a déjà permis d'aider 235 entreprises parmi lesquelles une grande majorité les commerçants de proximité et d'artisans du bâtiment, pour un montant de 338 000 € préservant ainsi plusieurs centaines d'emplois.

Nous proposons aujourd'hui d'accompagner ce dispositif en abondant le Fonds de relance à hauteur de 2 € par habitant proposé par le Conseil régional des Hauts-de-France et abondé par la Banque des Territoires. Destiné aux entreprises jusqu'à 9 salariés, aux associations de un à moins de 20 salariés.

ISOLER PRÉS DE 700 LOGEMENTS POUR RENDRE DU POUVOIR D'ACHAT AUX TERNOIS

La précarité énergétique, c'est-à-dire les logements malisolés, pénalise en France 4 millions de mal-logés. Ils sont plus de 694 sur Tergnier. Des dispositifs de financement existent, mais avec des sommes trop importantes à avancer pour les foyers, les travaux ne se font jamais ou mal. Qui en pâtit? Une majorité de locataires.



Il est donc proposé que les logements ternois classés F et G – respectivement 662 et 132 la ville - bénéficient d'un droit jusqu'à 56 000 € pour réaliser les travaux énergétiques. Déduction faite d'une aide de 30 % de l'État, le solde sera remboursée lors de la vente du bien. Sans

emprunt, ni avance des fonds, le propriétaire verra son logement prendre de la valeur, les artisans, leur carnet de commandes grossir et les locataires diminuer leur facture énergétique en même temps qu'augmenter leur pouvoir d'achat.

UNE CARTE D'ACHAT DE 50€ POUR LES FAMILLES TERNOISES



DES BONS VACANCES À 1€ POUR LES ENFANTS



812 817 237 RCS Saint-Quentin – Ne pas jeter sur la voie publique.